

1605_005r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 5

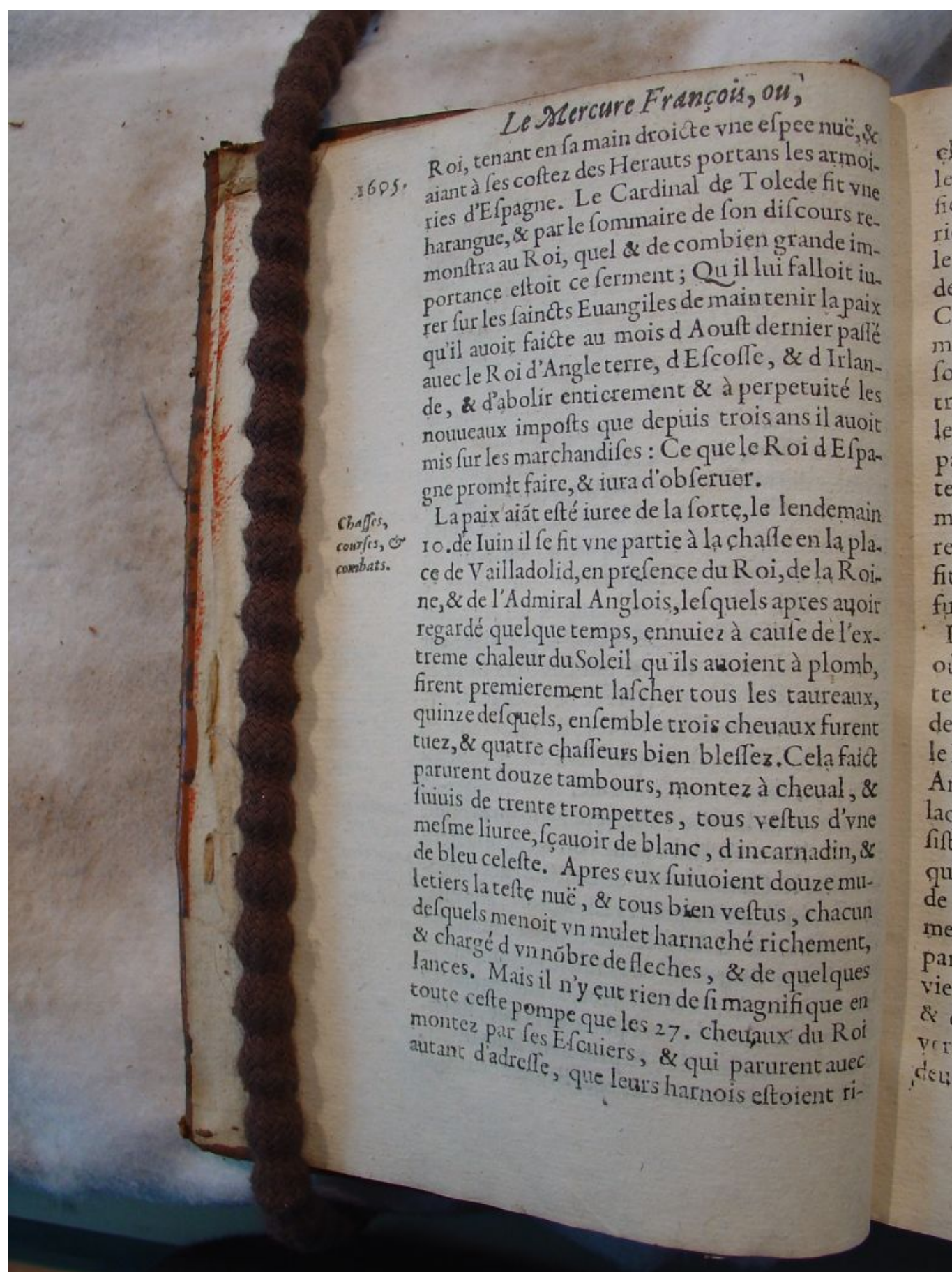
Le Roy & la Roine estoient sur vn theatre 1605.
qu'on leur auoit fait dresser expres pour voir la
magnificence. Arriuez qu'ils furent à la porte
de l'Eglise, le Cardinal de Toledé, & l'Euesque
de Burgos vindrent au deuant : Le Duc de Ler-
ma lors donna l'Infant tout nud à l'aisné du
Duc de Sauoye, pour le porter au Baptême : Il
fut baptizé par le Cardinal de Toledé, qui luy
donna le nom de *Philippe Dominique Victor*.

Le dernier iour de May le Connestable de
Castille fit vn festin aux Anglois, où assisterent
aussi les Ducs de Sessa & d'Albuquerque. Le
premier deluin l'Admiral d'Angleterre alla voir
le Cardinal de Toledé, & le lendemain il visita
les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roy de
France, & des Venitiens : sept iours apres le
Connestable fit vn autre banquet à l'Admiral
beaucoup plus somptueux que le premier, car
le Roi mesme s'y trouua qui beut aux bonnes
graces du Roi d'Angleterre & des Anglois. A-
pres qu'on eut leué les tables, ils entrerent en
vne autre salle, où ils passerent l'apresdinee à
voir representer vne Comedie.

Le iour de la feste du S. Sacrement apres midi,
iour & heure destinee pour voir iurer le traicté
de Paix; le Connestable de Castille, accompa-
gné de plusieurs Seigneurs Espagnols, alla que-
rir l'Admiral d'Angleterre, lequel suiui des
principaux Seigneurs de sa suite fen alla au Pa-
lais du Roi: où arriué qu'il fut, ayant rencôtré
sa Majesté à la premiere porte de la sale, ils en-
trerent par ensemble, & prindrent leurs sieges.
Le Duc de Lerma estoit tout debout deuant le

*Comment le
Roy d'Es-
pagne iura
la Paix a-
uec l'An-
glois.*

1605_005v.jpg



1605.

Le Mercure François, ou,

Roi, tenant en sa main droite vne espee nuë, & aiant à ses costez des Herauts portans les armoiries d'Espagne. Le Cardinal de Toledo fit vne harangue, & par le sommaire de son discours remonstra au Roi, quel & de combien grande importance estoit ce serment; Qu'il lui falloit iurer sur les saincts Euangiles de maintenir la paix qu'il auoit faicte au mois d'Aoust dernier passé avec le Roi d'Angleterre, d'Escoffe, & d'Irlande, & d'abolir entierement & à perpetuité les nouveaux imposts que depuis trois ans il auoit mis sur les marchandises: Ce que le Roi d'Espagne promit faire, & iura d'observer.

Chasses,
courses, &
combats.

La paix aiât esté iuree de la sorte, le lendemain 10. de Iuin il se fit vne partie à la chasse en la place de Vailladolid, en presence du Roi, de la Reine, & de l'Admiral Anglois, lesquels apres auoir regardé quelque temps, ennuiez à cause de l'extreme chaleur du Soleil qu'ils auoient à plomb, firent premierement lascher tous les taureaux, quinze desquels, ensemble trois cheuaux furent tuez, & quatre chasseurs bien blesez. Cela faict parurent douze tambours, montez à cheual, & suivis de trente trompettes, tous vestus d'une mesme liuree, sçauoir de blanc, d'incarnadin, & de bleu celeste. Apres eux suiuoient douze mulletiers la teste nuë, & tous bien vestus, chacun desquels menoit vn mullet harnaché richement, & chargé d'un nombre de fleches, & de quelques lances. Mais il n'y eut rien de si magnifique en toute ceste pompe que les 27. cheuaux du Roi montez par ses Escuiers, & qui parurent avec autant d'adresse, que leurs harnois estoient ri-

1605_006r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 6

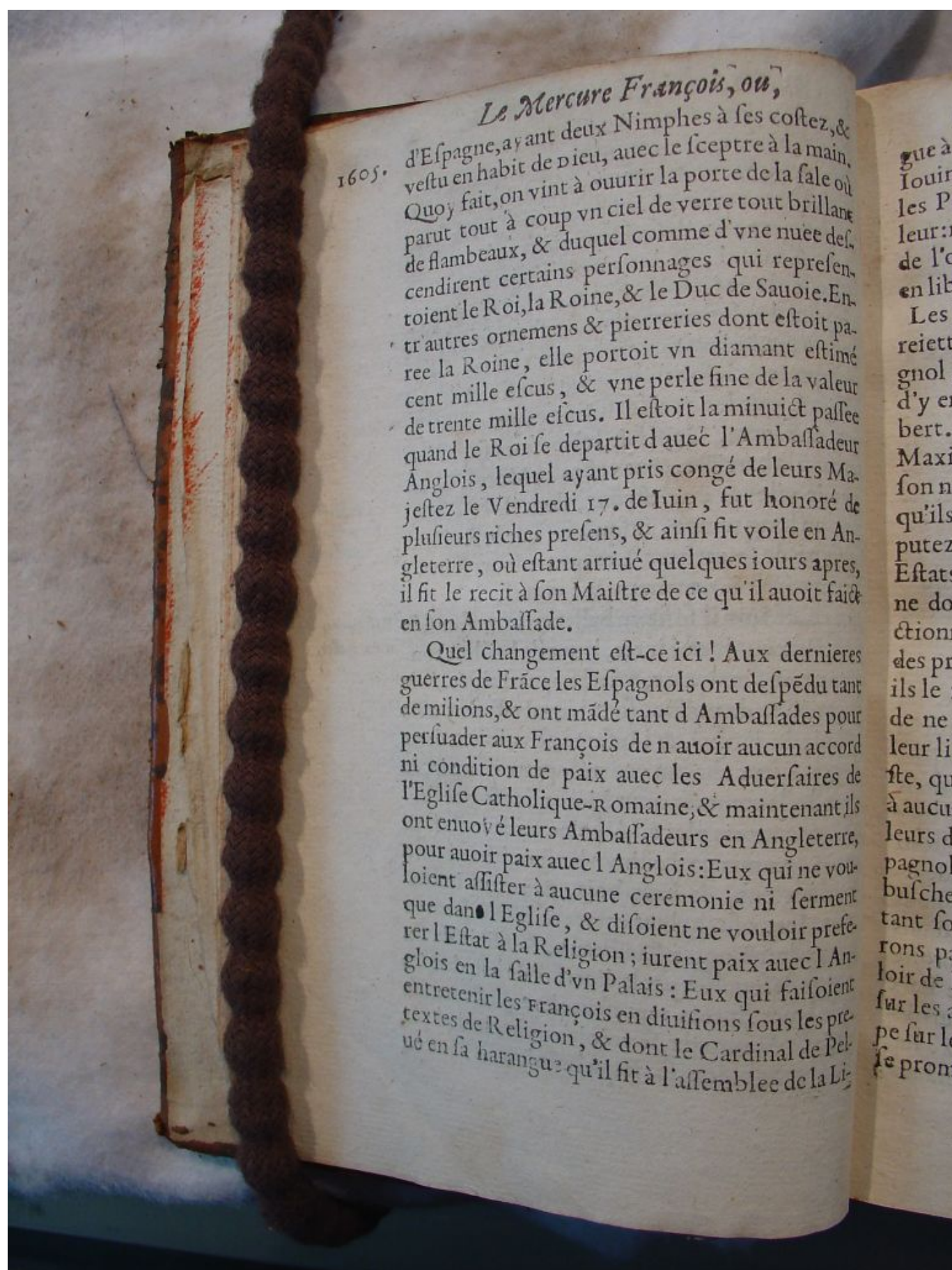
1605.

ches & beaux. Ceux des fils du Duc de Savoie les costoient de pres, menez par quinze estafiers, qui portoient leurs deuises & leurs armoiries. I obmets les 28. cheuaux qui furent veus les derniers, six desquels estoient au Vice-Roi de Vailladolid, & les autres vingt & deux au Cōestable de Castille. Peu apres le Duc de Lerma, suiui de plusieurs Seigneurs, se presenta pour soutenir, faisant marcher deuant lui ses quatre trompettes, lesquels n'eurent pas si tost donné le signal, que les courses furent commencees de part & d'autre. Quoi fait, les mesmes se presenterent à la barriere, tous vestus en Mores, & armez de piles & de plastrons, dont ils fescrimerent vn long temps, iusqu'à ce que le Roi leur fit signe de se retirer. Les quatre iours suiuaus furent employez en mutuelles visites.

Le 16. de Iuin il se fit vn ballet en la mesme sale où la Paix auoit esté iuree, laquelle brilloit toute en or, en flambeaux, & en lampes d'argēt. Aux deux costez du poëlle, sous lequel estoient assis le Roi, la Roine, & l'Infante, se voioient deux Anges tenans chacun vne trompette en main, de laquelle ils commēcerent à ioier si tost que l'assistance eut pris place. A peine auoient-ils fini, qu'on commença d'ouïr vn harmonieux accord de Musiciens, de haut-bois, & autres instrumens. Iceux firent leur entree en la sale deuācez par dix-huict porte-flambeaux, & suiuis de six vierges, lesquelles par la diuersité de leurshabits & de leurs liurees representoient plusieurs des vertus. Apres eux se voioit vn char trainé par deux petits bidets, sur lequel estoit assis l'Infant

*Description
d'un Ballet.*

1605_006v.jpg



1605_007r.jpg

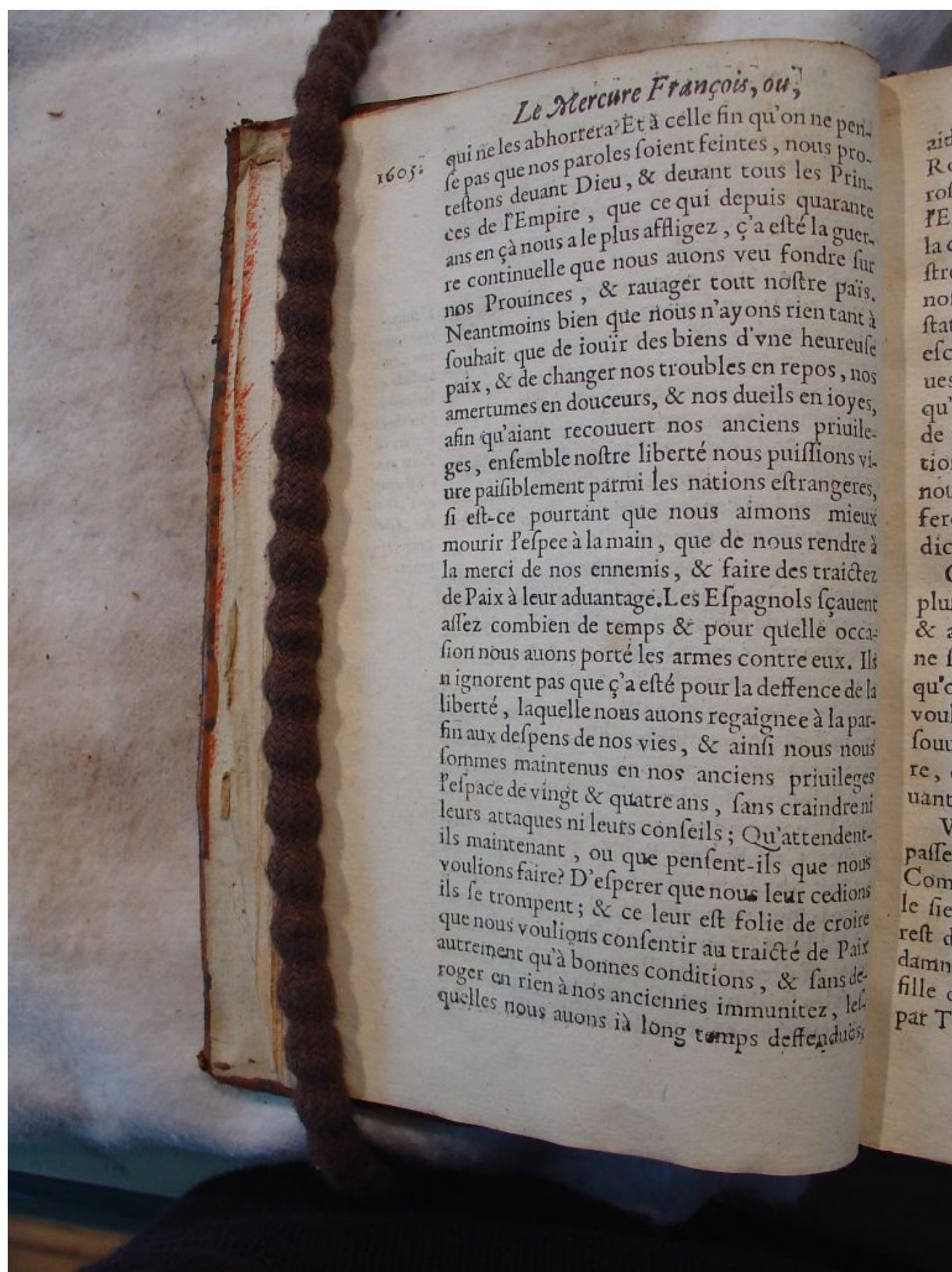
Suite de l'Histoire de la Paix. 7

gue à Paris, l'an 1593. auoit comparé leur Roi à
Iouinian, ne font rechercher seulement de paix
les Princes voisins de contraire Religion à la
leur: mais les Holandois qui s'estoient distraicts
de l'obeïssance de leur Roi, pour vouloir viure
en liberté de conscience.

Les Estats des Prouinces vnies ayant tousiours
reietté toute conference de Paix avec l'Espa-
gnol, il employa l'Empereur pour les exhorter
d'y entēdre, & avec luy, & avec l'Archiduc Al-
bert. L'Empereur enuoya vers lesdits Estats
Maximilian Loch, qui leur demanda la Paix en
son nom, & de plusieurs Princes de l'Empire, &
qu'ils assignassent iour & lieu pour enuoyer de-
putez, afin d'en conferer amiablement. Mais les
Estats luy firent responce, Que quant à eux ils
ne doutoient pas que l'Empereur ne les affe-
ctionnast, Que ià de long temps ils auoient veu
des preuues de son amitié; mais que nonobstant
ils le remercioient de bon cœur, & le prioient
de ne trouuer mauuais s'ils se maintenoient en
leur liberté eux & leurs alliez; adioustans au re-
ste, qu'il estoit impossible d'assigner lieu, ni iour
à aucuns Deputez, parce qu'ils auoient appris à
leurs despens de fuir les traictez de Paix de l'Es-
pagnol, comme dangereux & tous pleins d'em-
busches. Car (disoient-ils) si le Roi d'Espagne a
tant soit peu d'aduantage sur nous, nous n'igno-
rons pas que tout aussi tost il voudra se preua-
loir de l'Estat, & auoir vne autorité souveraine
sur les affaires temporelles, tout ainsi que le Pa-
pe sur les spirituelles. Ce consideré, qui pourra
se promettre vne heureuse issue de tels traictez?

L'Empe-
reur enuoye
vne Am-
bassade aux
Holandois
les exhorter
de faire la
Paix avec
l'Espagnol
& l'Archid-
duc Albert.
Leur res-
ponce.

1605_007v.jpg



1605. *Le Mercure François, ou,*
 qui ne les abhorra? Et à celle fin qu'on ne pen-
 se pas que nos paroles soient feintes, nous pro-
 testons deuant Dieu, & deuant tous les Prin-
 ces de l'Empire, que ce qui depuis quarante
 ans en çà nous a le plus affligé, ç'a esté la guer-
 re continuelle que nous auons veu foudre sur
 nos Prouinces, & rauager tout nostre pais.
 Neantmoins bien que nous n'ayons rien tant à
 souhait que de iouir des biens d'une heureuse
 paix, & de changer nos troubles en repos, nos
 amertumes en douceurs, & nos dueils en ioyes,
 afin qu'ayant recouuert nos anciens priuile-
 ges, ensemble nostre liberté nous puissions vi-
 ure paisiblement parmi les nations estrangeres,
 si est-ce pourtant que nous aimons mieux
 mourir l'espee à la main, que de nous rendre à
 la merci de nos ennemis, & faire des traictez
 de Paix à leur aduantage. Les Espagnols sçauent
 assez combien de temps & pour quelle occa-
 sion nous auons porté les armes contre eux. Ils
 n'ignorent pas que ç'a esté pour la deffence de la
 liberté, laquelle nous auons regaignee à la par-
 fin aux despens de nos vies, & ainsi nous nous
 sommes maintenus en nos anciens priuileges
 l'espace de vingt & quatre ans, sans craindre ni
 leurs attaques ni leurs conseils; Qu'attendent-
 ils maintenant, ou que pensent-ils que nous
 voulions faire? D'esperer que nous leur cedions
 ils se trompent; & ce leur est folie de croire
 que nous voulions consentir au traicté de Paix
 autrement qu'à bonnes conditions, & sans de-
 roger en rien à nos anciennes immunités, les-
 quelles nous auons ià long temps deffendues

aid
 Ro
 rofi
 l'En
 la c
 stre
 nos
 stat
 esco
 ues
 qu'i
 de p
 tion
 not
 fero
 die
 C
 plus
 & a
 ne si
 qu'o
 voul
 souu
 re, c
 uante
 V
 passe.
 Com
 le siet
 rest d
 damne
 fille d
 par T

1605_008r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 8

1605.

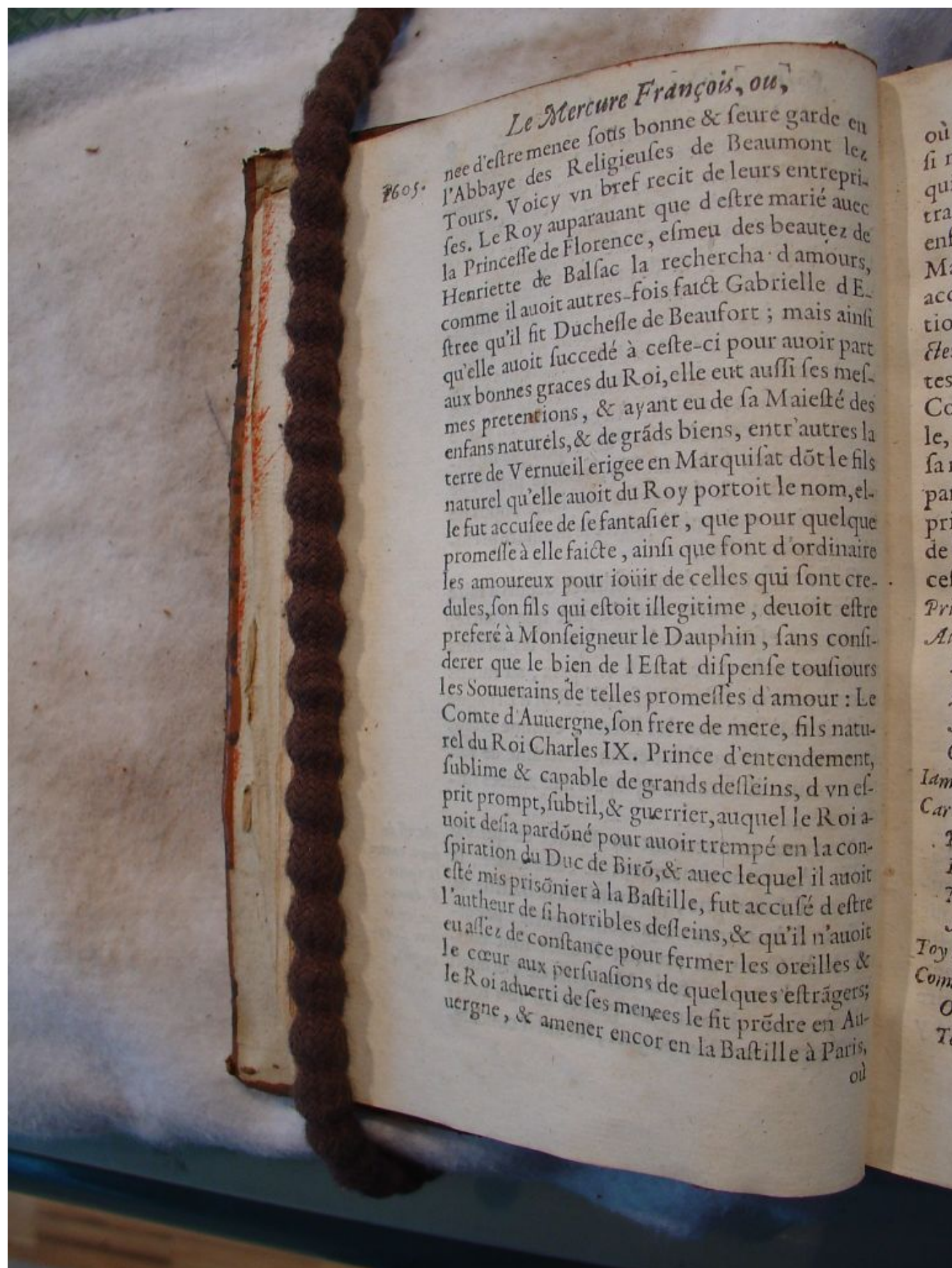
aidez de l'assistance de Dieu, des forces des Rois & des Princes nos alliez, & de la generosité de nos courages. Que si tant est que l'Empereur nous vueille promettre de cherir la conseruation de nos droicts: de maintenir nostre Republique. & de prendre les armes pour nostre deffense contre les ennemis de nostre Estat, nous luy promettrons aussi de ne laisser escouler aucune occasion de lui rendre des preuues de nostre seruire, & d'auancer la Paix tant qu'il nous sera possible. Au contraire s'il pense de procurer ce traité de Paix à quelque intention qui nous soit nuisible, nous le prions de nous excuser, & de croire que iamais nous ne ferons rien qui puisse porter le moindre preiudice à nostre Estat.

Ceste response donna subiect depuis à faire plusieurs ouuertures tant de part que d'autre, & aucuns espererent deslors que si les affaires ne se pouuoient reduire à vne paix, au moins qu'on pourroit faire Trefue, si le Roi d'Espagne vouloit traiter avec les Estats, comme estans souverains: ce qu'il fut en fin contraint de faire, comme il fera dit cy-apres aux annees suivantes.

Voyons maintenant en France ce qui s'y passe. Au commencement de ceste annee, le Comte d'Auvergne, prisonnier à la Bastille, & le sieur d'Antragues à la Conciergerie, par arrest de la Cour du premier Feurier sont condamnés à la mort, & la Marquise de Vernueil fille du sieur d'Antragues gardee en son logis par Testu Cheualier du guet, fut aussi condam-

*Arrest de
Mort contre
le Comte
d'Auver-
gne & le
sieur d'An-
tragues.*

1605_008v.jpg



1605_009r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 9

1605.

où ne voulant user de voye de faict en vn crime si notoire, il en enuoia la cause au Parlement, qui lui fit & parfit son procez, & au sieur d'Antragues. Mais la Marquise, puis leurs femmes, enfans, & parents, festans iettez aux pieds de sa Maiesté, implorants pour eux sa clemence, leur accorda premierement la surceance de l'exécution de l'arrest, leur disant, *Leuez-vous, vous me faites pitié, & non le Comte* : puis par Lettres patentes du quinziesme Avril, il commua la peine du Comte en vne prison perpetuelle dans la Bastille, & celle du sieur d'Antragues, à demeurer en sa maison de Males-herbes. La Marquise aussi par sa permission retourna à Vernueil. On imprima en ce temps-là, sous le tiltre de, Plainctes de la captiue Caliston à l'invincible Aristarque, ceste requeste qu'elle fit au Roy.

*Clemence
du Roy en-
uers le
Comte & le
sieur d'An-
tragues.*

Prince qui tiens les cœurs sous ton obeyssance

Autant par ton amour comme par ta puissance,

Donne moy ce seul poinct que ie t'ay demandé,

Que le soupçon de moy en ton esprit s'oublie,

Autant par la pitié humble ie t'en supplie,

Comme par les attraitz i'ay sur toy commandé.

Iamais ie ne croiray ton ame inexorable,

Car elle est trop humaine, & moy trop miserable

Pour ne te point toucher d'un seul trait de pitié,

Donques que par ma mort ta rigueur ne commence,

Mais fay moy maintenant ressentir ta clemence

Autant que ie senty iadis ton amitié.

Toy qu'entre les mortels le ciel voulut eslire,

Comme digne iugé de regir cest Empire,

Où va ta Majesté representant les Dieux!

Toujours par tes vertus fay toy voir admirable,

B

1605_009v.jpg

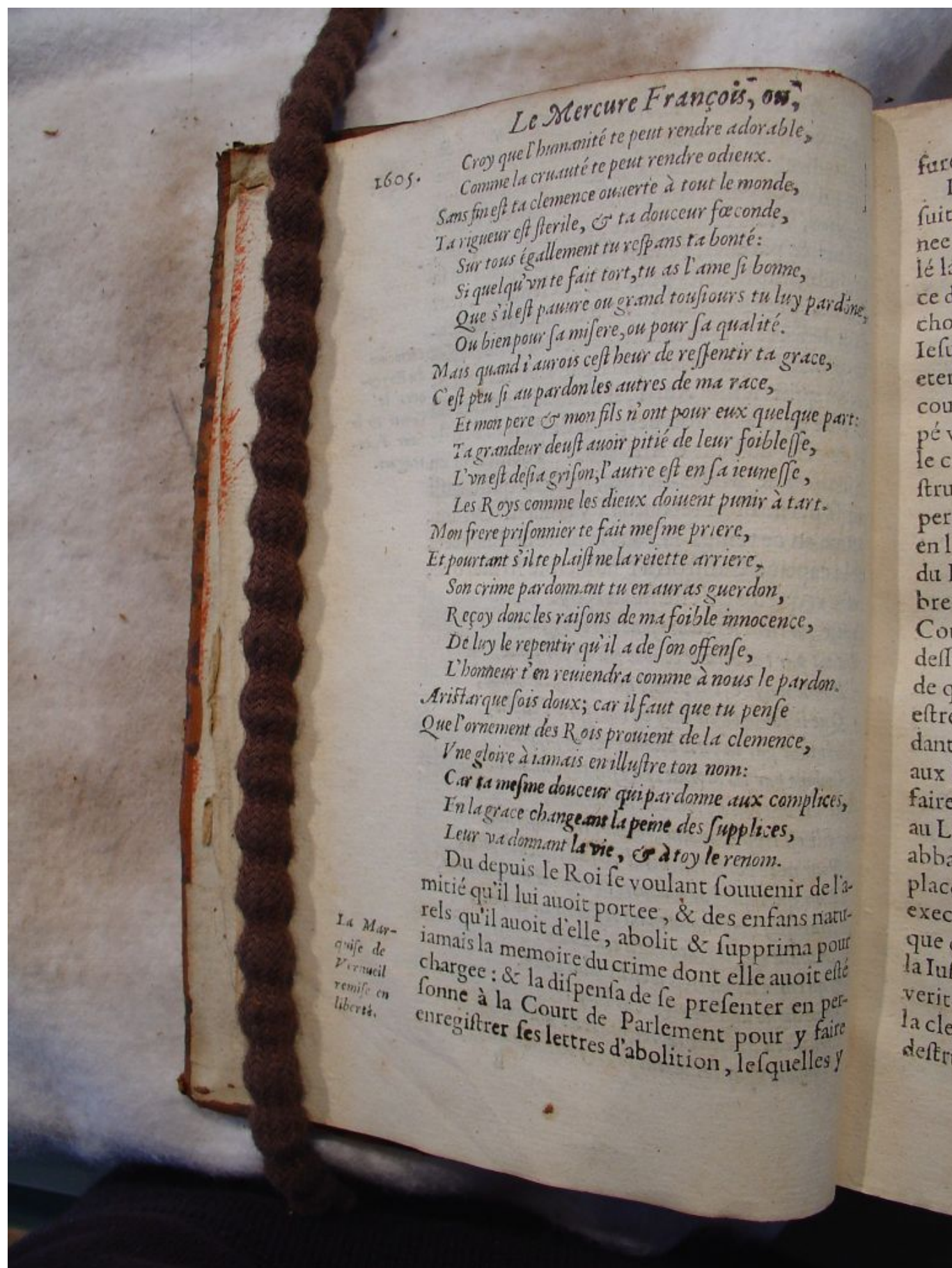


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan